

Ici et ailleurs,
que signifie « République laïque » ?
Croyants, agnostiques ou athées,
pouvons-nous vivre et agir
ensemble ?



m o u v e m e n t
contre le racisme
et pour l'amitié
entre les peuples

MRAP
Maison des Associations
1a, place des Orphelins
67000 Strasbourg

Comité de Strasbourg



Site et contacts :
mrapp-strasbourg.org
06 78 29 73 43

Le MRAP : une association qui écoute, qui réfléchit et qui agit.

Adresse mail

comite@mrapp-strasbourg.org

Prix de la brochure : 6 €

Septembre 2018

1. Nos motivations en publiant cette brochure

Le 6 novembre 2018 sous le titre d'un article du journal *Le Monde* en version électronique « Macron envisage d'amender la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État. Une réflexion est en cours pour « réduire l'influence étrangère » et prévenir les dérives intégristes », nous pouvons lire que cela se ferait « pour accompagner la restructuration de l'islam de France sur laquelle le chef de l'État planche depuis un an et demi ». C'est ce qu'affirme, dans son édition du lundi 5 novembre, *L'Opinion*, qui s'est procuré l'avant-projet. « *Il est possible que [la loi de 1905] soit de nouveau amendée* », a commenté la ministre de la justice, Nicole Belloubet, sur France Inter, lundi matin. « *La réflexion est en cours et nous ne faisons pas de commentaire à ce stade* », précise-t-on à l'Élysée.

https://www.lemonde.fr/emmanuel-macron/article/2018/11/05/macron-envisage-d-amender-la-loi-de-1905-sur-la-separation-de-l-eglise-et-de-l-etat_5378981_5008430.html

Or dans le programme du candidat E. Macron d'*En marche* était écrit « *La place de l'islam, deuxième religion pratiquée dans la France contemporaine, n'appelle pas une révision de la loi de 1905, qui a posé les bases de la laïcité à la française* »

C'est au Parlement d'amender une loi !

En attendant la suite, prévenir les dérives intégristes (pas seulement musulmanes !) serait louable, mais on peut se demander si dans notre république laïque c'est au chef de l'État, à l'Assemblée Nationale et au Sénat de restructurer « l'islam de France ». C'est un des objets de cette brochure.

De façon plus générale les mots *laïque, laïcité* sont très souvent d'actualité lors d'événements, de déclarations dont l'importance est souvent amplifiée par les médias et suscitent d'autres prises de positions.

Dans la vie quotidienne, notamment dans les établissements scolaires où le comité du MRAP intervient, des questions nous sont posées.

En voici une lors d'un débat en collège :

« Que faire lorsque des élèves pratiquent le jeûne du ramadan, ne mangent et ne boivent pas durant une journée très chaude, et que d'autres boivent ou mangent ostensiblement devant eux ? »

Une intervenante de confession musulmane qui nous accompagnait ponctuellement a répondu en substance ceci : « Pratiquer le jeûne durant le ramadan est d'abord un acte spirituel. Si vous ne pouvez pas résister à l'envie de boire ou de manger, vous n'êtes pas obligés de suivre le jeûne. Vous ne devez pas reprocher à d'autres de boire et de manger, même si vous avez l'impression qu'ils vous provoquent. Cela dit, chacun doit respecter l'autre ». Cette réponse venant d'une personne se réclamant de l'islam a d'abord étonné puis amélioré l'ambiance. C'était une parole appelant au respect des uns envers les autres.

L'histoire des mouvements pour ou contre la « République laïque » explique en grande partie les oppositions actuelles. Nous l'abordons bien entendu.

Mais une mémoire partagée permet de mieux se comprendre.

Aussi nous avons cherché les idées venant de pays d'émigration ou économiquement influents.

Nous faisons connaître de larges extraits des écrits et paroles de *nouveaux penseurs* de l'islam mais aussi de Catherine Kientzler, et de l'une des deux femmes rabbins en France, Delphine Horwiller.

Elles et ils s'efforcent de déconstruire des raisonnements de ceux qui tuent au nom d'une religion mais aussi des conceptions *traditionnelles* et figées qui ont été, ou sont, celles d'autorités préoccupées surtout par leurs intérêts.

Des tribunaux de notre pays (Voir en bibliographie le livre de Gwénaëlle Calvès)

interprètent parfois les lois de façon très différentes dans une même affaire, comme celle de *la crèche Baby Loup*. Le Comité des Droits de l'Homme de l'ONU vient de donner ses conclusions opposées à celles de la Justice française.

Dans cette brochure sont exposées les principales lois mais notre but est aussi d'informer, de faire réfléchir, le tout pour mieux agir.

En Alsace, en Moselle et dans des territoires ultramarins, la loi de 1905 dite *Loi de séparation des Eglises et de l'Etat* n'a jamais été appliquée.

Nous ne prétendons pas avoir trouvé des solutions satisfaisantes à toutes les

Situations, mais nous souhaitons favoriser des attitudes qui permettent de vivre et d'agir ensemble, que nous soyons croyants, agnostiques ou athées.

Nous allons organiser des débats que nous souhaitons enrichissants et apaisés.

Nous vous invitons à nous faire part de vos remarques pour une édition améliorée. Les liens électroniques seront envoyés par mails aux personnes qui achètent la brochure.

Le comité de Strasbourg du MRAP, le 23 novembre 2018

Sommaire

1. Nos motivations en publiant cette brochure	p.3
2. Sommaire	p.5
3. Aux questions incontournables cherchons des réponses qui rassemblent	p.6
4. Que signifie l'adjectif « laïque » ?	p.9
5. Et pour le <i>MRAP</i> , association laïque ?	p.10
6. La Révolution, la Déclaration des Droits de l'homme ... de 1789	p.11
7. La situation est alors très différente dans les pays proches	p.13
8. De la fin de la Révolution à la loi de 1905 (séparation Eglises - Etat)	p.14
9. Du côté des colonies, pas de loi de 1905 !	p.17
10. De 1907 à 1960 : de la Grande Guerre à celle d'Algérie	p.18
11. En 1979 le clergé chiite un moteur de la Révolution iranienne	p.20
12. En France de 1981 à 1989 : du projet Savary aux polémiques du foulard	p.22
13. Al Qaïda depuis 1998 et l' <i>Etat islamique (EI ou DAESH)</i> depuis 2006	p.23
14. En France la loi sur le port des signes ostentatoires religieux	p.24
15. Une république laïque dans l'hexagone ?	p.26
16. En Alsace-Moselle c'est <i>Le Concordat</i> qui s'applique	p.35
17. Dans les territoires ultramarins	p.39
18. A propos des religions dans l'Union européenne	p.42
19. Adeptes ou non de différentes religions dans le monde	p.43
20. Pour l'Eglise catholique, quelle semble être l'origine du Droit ?	p.40
21. Le monde dit <i>musulman</i> vu de l'intérieur	p.44
22. Des <i>juifs</i> dans leur diversité	p.55
23. La laïcité dans le monde (pays d'émigration et pays influents) ?	p.56
24. Quelques livres, articles et vidéos	p.62



**MOUVEMENT CONTRE LE RACISME
ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES
COMITE DE STRASBOURG**

**Le MRAP a été utile lors de sa création en 1949.
70 ans plus tard, il l'est encore.
Rejoignez-nous !**

Pour des activités à organiser dans des lycées, le comité de Strasbourg du MRAP fait partie des organisations recommandées par La Région Grand Est.

En 2017 et 2018 il a le soutien de la DILCRAH (Direction Interministérielle à la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la haine anti-LGBT).

Depuis 2015 il a obtenu l'agrément académique pour organiser des débats dans les collèges.

Le comité fait partie du MRAP, association nationale d'éducation populaire.

Le MRAP est habilité pour intervenir juridiquement contre les propos et actes racistes ou xénophobes, ou liés à la religion...

Le MRAP a l'agrément du Ministère de l'Education Nationale.

Il est membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme.

C'est une Organisation Non Gouvernementale dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies.

*Septembre 2018
Prix de la brochure 6 €*